

### POINTS D'ACTUALITÉS

Coronavirus : chiffres clés et évolution de la COVID-19 en France et dans le Monde ([lien](#))

**Ne pas boire d'alcool est une façon parmi tant d'autres d' "agir pour bébé"**  
(A la Une)

Surveillance renforcée du chikungunya, de la dengue et du virus Zika (pages 8 et 9)

### | A la Une |

## "Zéro alcool pendant la grossesse", un message pour tous

Parce qu'il est important de continuer à sensibiliser et rappeler aux femmes enceintes ou en âge de procréer le principe de précaution « **zéro alcool pendant la grossesse** », le mois de Septembre est l'occasion de s'adresser à elles, avec la journée mondiale de sensibilisation au syndrome d'alcoolisation fœtale du 9 septembre 2020 (1).

En effet, consommer de l'alcool pendant la grossesse est toxique pour le fœtus et peut entraîner diverses complications (retard de croissance, atteintes du système nerveux central, malformations...), dont le syndrome d'alcoolisation fœtale est la forme la plus grave.

Pour cela, durant tout le mois de Septembre, Santé publique France met en place un important volet digital avec un spot radio rappelant les risques de la consommation d'alcool pendant la grossesse, et plusieurs liens utiles. Quelques exemples ci-dessous :

[Agirpourbebe.fr](#) : La grossesse et l'arrivée de bébé entraînent de nombreuses questions et interrogent les habitudes de vie. Pour tous les futurs parents en manque d'informations ou de conseils, ce site leur donne les clés pour prendre soin de la santé de leur futur enfant.

Ne pas boire d'alcool est une façon parmi tant d'autres d' "agir pour bébé"

[.Alcool-info-service.fr](#) : Ne pas boire d'alcool peut être difficile et devenir un sujet de préoccupation majeur. Les femmes ayant besoin d'accompagnement pour arrêter l'alcool peuvent trouver de l'aide sur ce site. Il s'agit d'un dispositif complet d'aide à distance (téléphone et internet) répondant 7 jours/7 aux questions. On peut y trouver :

- Un accompagnement par des professionnels expérimentés dans le domaine ;
- Un [annuaire](#) permettant de trouver les structures d'aides spécialisée les plus proches de chez soi ;
- Une rubrique « [alcool & grossesse](#) » délivrant de manière simple, au travers d'articles et de vidéos pédagogiques, les recommandations et les aides concrètes en cas de difficultés.

Sources :

- (1) <https://www.santepubliquefrance.fr/les-actualites/2020/zero-alcool-pendant-la-grossesse-un-message-pour-tous>

### | Veille internationale |

Sources : European Centre for Disease Control (ECDC) ; World Health Organization (WHO)

09/09/2020 : L'ECDC publie un fichier de données relatif aux taux d'incidence de cas de Covid-19 pour 100 000 habitants au plan international, de la semaine 13 à 36 et par pays et régions ([lien](#)).

04/09/2020 : L'ECDC publie une carte actualisée du virus du West Nile en Europe en 2020, au 3 septembre 159 cas ont été détectés dont 12 décès ([lien](#)).

09/09/2020 : L'OMS publie un communiqué de presse sur l'élimination des acides gras trans industriels dans l'alimentation mondiale, estimant que 3,2 milliards de personnes seront exemptes de ces substances nocives d'ici la fin de 2021 ([lien](#)).

## Surveillance de 5 maladies infectieuses à déclaration obligatoire (MDO) |

La Cellule régionale dispose en temps réel des données de 5 MDO déclarées dans la région : infection invasive à méningocoque (IIM), hépatite A, rougeole, légionellose et toxi-infection alimentaire collective (TIAC). Les résultats sont présentés en fonction de la date d'éruption pour la rougeole (si manquante, elle est remplacée par celle du prélèvement ou de l'hospitalisation et, en dernier recours, par la date de notification), de la date d'hospitalisation pour l'IIM, de la date de début des signes pour l'hépatite A et la légionellose et de la date du premier cas pour les TIAC (si manquante, elle est remplacée par la date du repas ou du dernier cas, voire en dernier recours par la date de la déclaration des TIAC).

### Tableau 1 |

Nombre de MDO déclarées par département (mois en cours M et cumulé année A) et dans la région 2017-2020, données arrêtées au 09/09/2020

Bourgogne-Franche-Comté														2020*	2019	2018	2017			
21		25		39		58		70		71		89						90		
	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A				
IIM	0	2	0	0	0	1	0	2	0	0	0	1	0	0	0	0	6	18	15	20
Hépatite A	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	1	0	2	0	0	5	42	58	65
Légionellose	0	11	0	13	0	5	0	1	0	7	1	11	0	5	0	6	59	111	120	129
Rougeole	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	9	28	1
TIAC <sup>1</sup>	0	3	0	8	0	4	0	0	0	2	0	5	0	0	0	3	25	63	47	33

<sup>1</sup> Les données incluent uniquement les DO et non celles déclarées à la Direction générale de l'alimentation (DGAL).

\* données provisoires - Source : Santé publique France

## Surveillance environnementale |

Météo-France fournit chaque jour à 12h les prévisions météorologiques des 7 prochains jours ainsi que les Indicateurs BioMétéorologiques (IBM) des 5 prochains jours. Les deux IBM (IBM nuit / IBM jour) sont construits à l'aide des moyennes de températures prévues sur 3 jours consécutifs, permettant respectivement de vérifier si ces prévisions d'IBM dépassent un seuil d'alerte. Quand ces 2 IBM nuit/jour dépassent simultanément les seuils d'alertes dans un département, cela signifie que Météo-France prévoit une vague de chaleur d'au moins 72 heures ; dans ce cas, le préfet décide de l'opportunité de passer au niveau 3 « alerte canicule » d'après la carte vigilance éditée par Météo-France à 16h.

Depuis 2004, la France a mis en place un plan national canicule destiné à réduire les impacts sanitaires des vagues de chaleur. Ce plan s'appuie sur le système d'alerte canicule et santé (Sacs) piloté par Santé publique France en lien avec Météo-France : l'objectif est d'anticiper les périodes où la chaleur présente un risque pour prévenir la population, en rappelant les mesures de protection.

Le dispositif d'alerte comprend 4 niveaux progressifs coordonnés avec les niveaux de vigilance météorologique de Météo-France (verte, jaune, orange et rouge). Le niveau est évalué chaque jour au niveau départemental. En cas de vigilance jaune, orange ou rouge, une surveillance sanitaire de la morbidité est mise en œuvre par Santé publique France pour identifier un impact inhabituel afin d'adapter les mesures de gestion à mettre en place. La mortalité n'est connue qu'un mois après une vague de chaleur (du fait de l'existence d'un délai de déclaration des décès) et fait donc l'objet d'un bilan a posteriori sur l'ensemble de la période de surveillance.

La surveillance Sacs s'étend du 1<sup>er</sup> juin au 15 septembre.

**Météo-France ne prévoit pas de vague de chaleur dans les prochains jours en région ([www.meteofrance.com/previsions-meteo-france/metropole](http://www.meteofrance.com/previsions-meteo-france/metropole)).**

**D'après le centre de prévision de Météo France, aucune autre alerte météorologique est à signaler en Bourgogne-Franche-Comté.**

Les indices de pollution de l'air sont accessibles sur le site <http://www.atmosfair-bourgogne.org> pour la Bourgogne et [www.atmo-franche-comte.org](http://www.atmo-franche-comte.org) pour la Franche-Comté.

## Surveillance canicule (SurSaUD<sup>®</sup>) |

Les indicateurs de la SURveillance SANitaire des Urgences et des Décès (SurSaUD<sup>®</sup>) sont :

- le nombre de passages aux urgences par jour, (tous âges et chez les 75 ans et plus) et les pathologies liées à la chaleur diagnostiquées par les services d'urgences adhérant à SurSaUD<sup>®</sup>
- le nombre toutes causes par jour (tous âges et chez les 65 ans et plus) et les pathologies liées à la chaleur diagnostiquées par les associations SOS Médecins adhérant à SurSaUD<sup>®</sup>
- le nombre de décès des états civils informatisés par semaine

### Commentaires :

Pas d'augmentation récente des indicateurs de surveillance canicule.

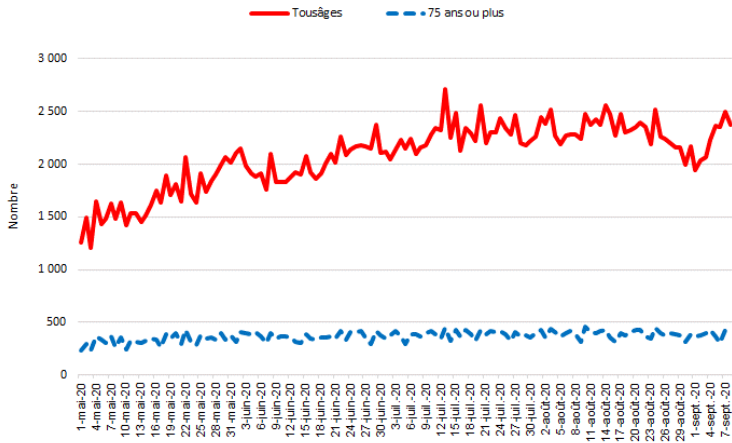
Du 7 au 15 août, une faible augmentation des passages aux urgences en lien avec la chaleur a été observée dans la région, en lien avec l'épisode de canicule ayant touché le territoire français du 05 au 14 Août (figure 3). La part d'activité des associations SOS Médecins en lien avec la chaleur est très faible (figure 4).

### Complétude :

Les indicateurs des centres hospitaliers de Dijon (Pédiatrie), Chatillon-sur-Seine, Champagnole, Luxeuil et la Polyclinique Sainte-Marguerite d'Auxerre n'ont pas été pris en compte dans les figures 1 et 3.

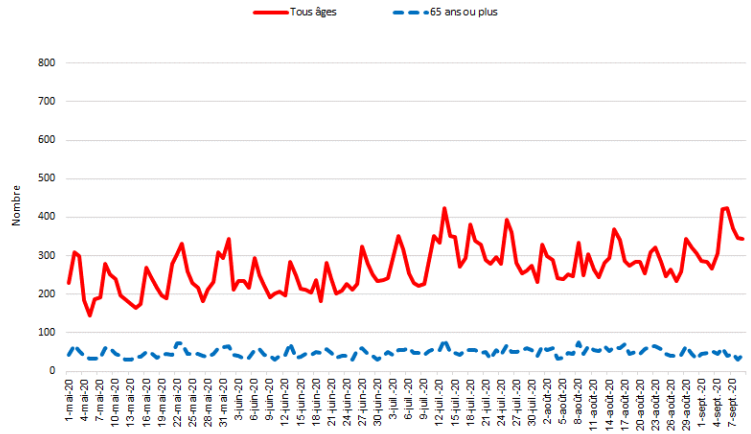
**| Figure 1 |**

Nombre de passages aux urgences de Bourgogne-Franche-Comté par jour, tous âges et chez les 75 ans et plus (Source : OSCOUR®)



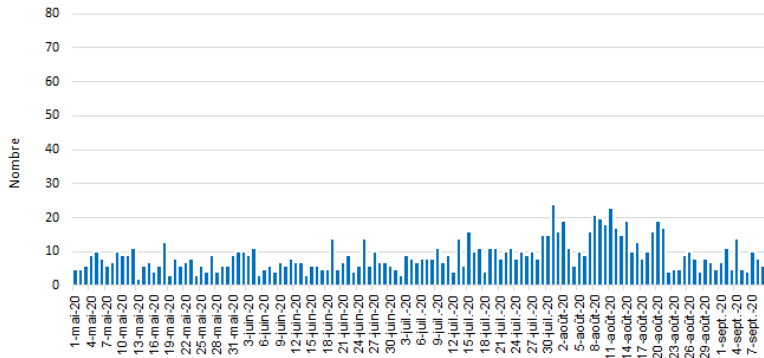
**| Figure 2 |**

Nombre d'actes SOS Médecins de Bourgogne-Franche-Comté par jour, tous âges et chez les 65 ans et plus (Source : SOS Médecins)



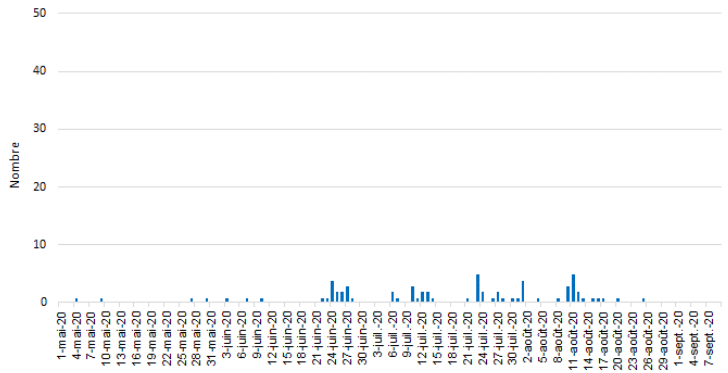
**| Figure 3 |**

Nombre de passages par jour aux urgences pour les pathologies en lien avec la chaleur (hyperthermies, déshydratations et hyponatrémies) de Bourgogne-Franche-Comté (Source : OSCOUR®)



**| Figure 4 |**

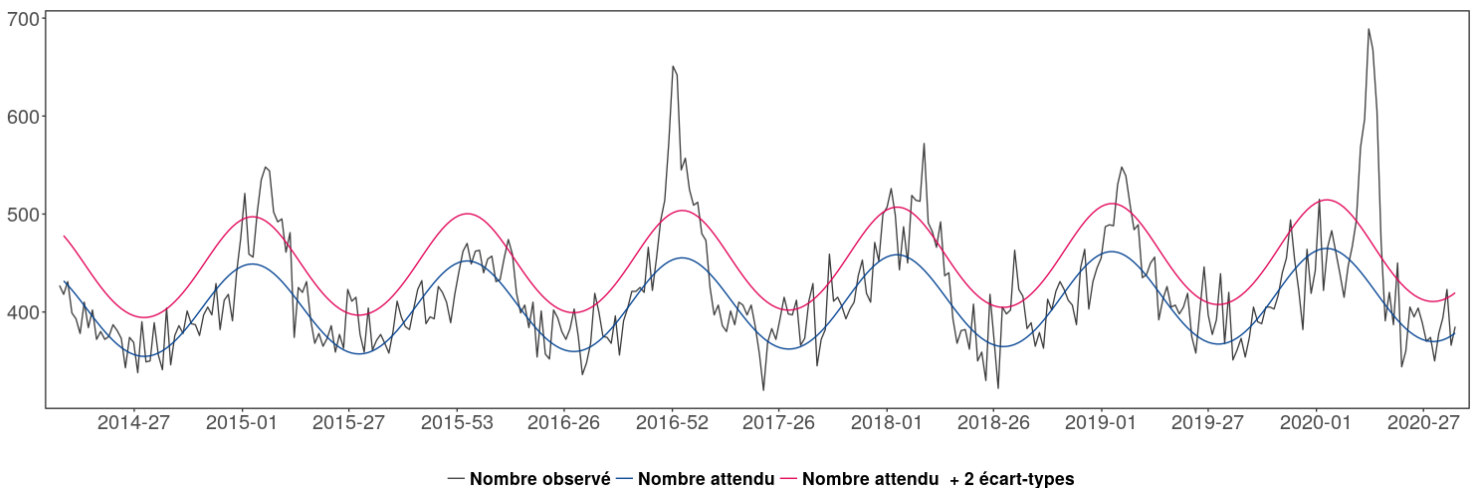
Nombre d'actes journaliers SOS Médecins pour les pathologies en lien avec la chaleur (hyperthermies, et déshydratations) de Bourgogne-Franche-Comté (Source : SOS Médecins)



**| Figure 5 |**

Nombre hebdomadaire de décès issus des états civils de Bourgogne-Franche-Comté, nombre de décès attendus d'après le modèle Euromomo (en bleu) et seuil à 2 écarts-types (en rouge) (Source : Insee)

*Le nombre de décès de ces 3 dernières semaines doit être considéré comme provisoire car une partie de ces décès n'a pas encore été remontée à la Cellule régionale*



## Indicateurs-clés

### Nombre de cas confirmés (à partir de Si-DEP)

- ▶ Nombre de cas confirmés en S36 : 1100 (897 en S35) ; taux de positivité de 3,2% (2,6% en S35) ; taux d'incidence de 39,5 pour 100 000 habitants (32,2 en S35)
- ▶ Forte augmentation du taux d'incidence en Côte d'Or (21), dans le Doubs (25) et en Saône et Loire (71)

### Surveillance en ville

- ▶ SOS Médecins : 834 suspicions COVID-19 pour 10 000 actes (S36, 706 en S35)
- ▶ Réseau Sentinelles : 3 (télé-)consultations pour IRA /100 000 habitants (S36, 2 en S35)

### Surveillance à l'hôpital

- ▶ Réseau Oscour® : 108 suspicions COVID-19 pour 10 000 passages (S36, 79 en S35)
- ▶ SI-VIC : 39 personnes hospitalisées, dont 6 en réanimation au 09/09/2020

### Surveillance dans les EMS dont les Ehpad

- ▶ 4 351 cas confirmés et possibles parmi les résidents en EMS (dont 652 décès) et 2 839 cas confirmés et possibles parmi le personnel en EMS
- ▶ La majorité des cas et des décès ont été déclarés en Ehpad
- ▶ Une dizaine de signalements (tous ESMS) par semaine depuis la S34 (entre 0 et 4 signalements entre S21 et S33)

### Surveillance des clusters

- ▶ En Bourgogne-Franche-Comté au 07/09/2020, 7 clusters sont en cours d'investigation.

## Surveillance virologique

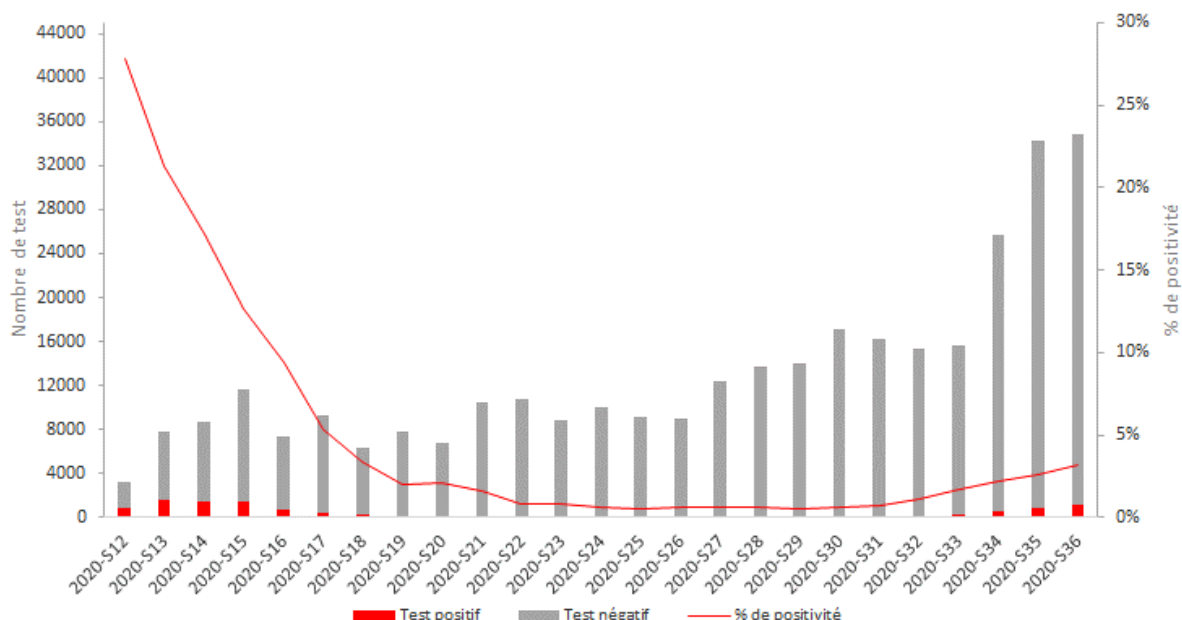
Jusqu'à la semaine 19, la surveillance virologique s'est appuyée sur les données non exhaustives transmises à Santé publique France par le réseau 3 Labo (Cerba, Eurofins-Biomnis, Inovie) et par les laboratoires hospitaliers. Depuis la semaine 20, elle s'appuie sur le système SI-DEP (système d'information de dépistage), opérationnel depuis le 13 mai 2020. Ce nouveau système de surveillance vise au suivi exhaustif de l'ensemble des patients testés en France dans les laboratoires de ville et dans les laboratoires hospitaliers.

- En Bourgogne-Franche-Comté sur la semaine S36 (du 31 août au 6 septembre), avec 1100 personnes positives, le taux d'incidence était de 39,5 pour 100 000 habitants, le taux de positivité était de 3,15%. Ces taux sont en augmentation depuis 4 semaines, et concernent surtout les tranches d'âge des 15-45 ans.
- L'augmentation du taux d'incidence est plus marquée en Côte d'Or (21) et atteint 70,4 pour 100 000 habitants.

| Figure 6 |

Nombre de tests réalisés, nombre de tests positifs pour le SARS-CoV-2 et taux de positivité dans les laboratoires, par semaine, en BFC

(Source S12-S20 : 3 Labo et laboratoires hospitaliers ; depuis S21 : SI-DEP):



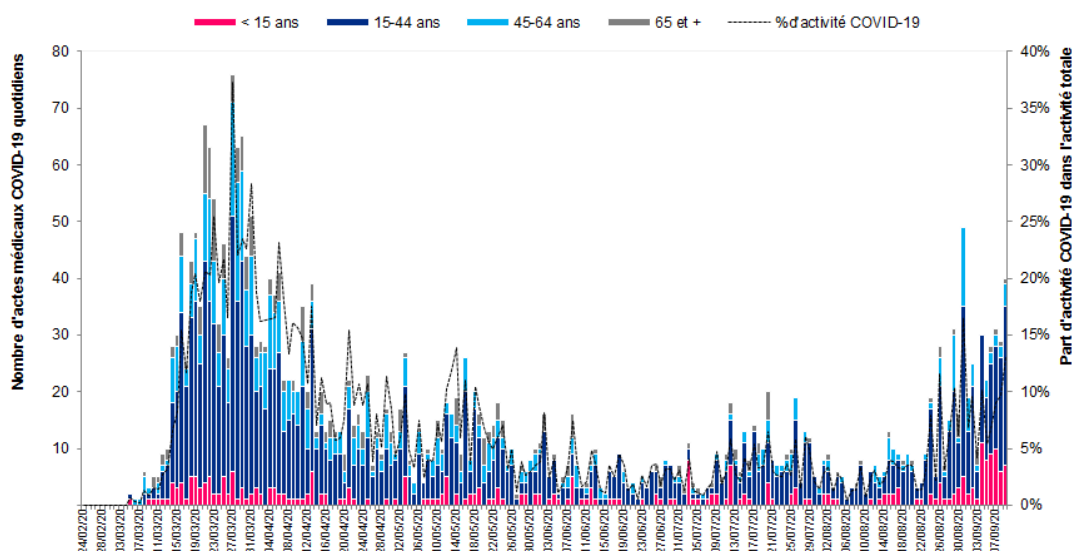
## Surveillance en ville - Actes/consultations pour suspicion de COVID-19

- Poursuite de l'augmentation de l'activité des associations SOS médecins pour suspicion de Covid-19 : 16,6 % en S36 vs 14,1 % en S35.
- La majorité des actes médicaux Covid-19 concerne les 15-44 ans (59,9%).

| Figure 7 |

### Nombre quotidien d'actes et part d'activité (en %) pour suspicion de COVID-19 par classes d'âge

Source : SOS Médecins, au 10/09/2020 à 11 h



### Taux estimés de (télé-)consultations pour une infection respiratoire aiguë (IRA)

Source : Réseau Sentinelles, au 08/09/2020 à 14h

- S36-2020 : 3 consultations /100 000 habitants, IC 95% [0 ; 10]
- S35-2020 : 2 consultations /100 000 habitants, IC 95% [0 ; 7]

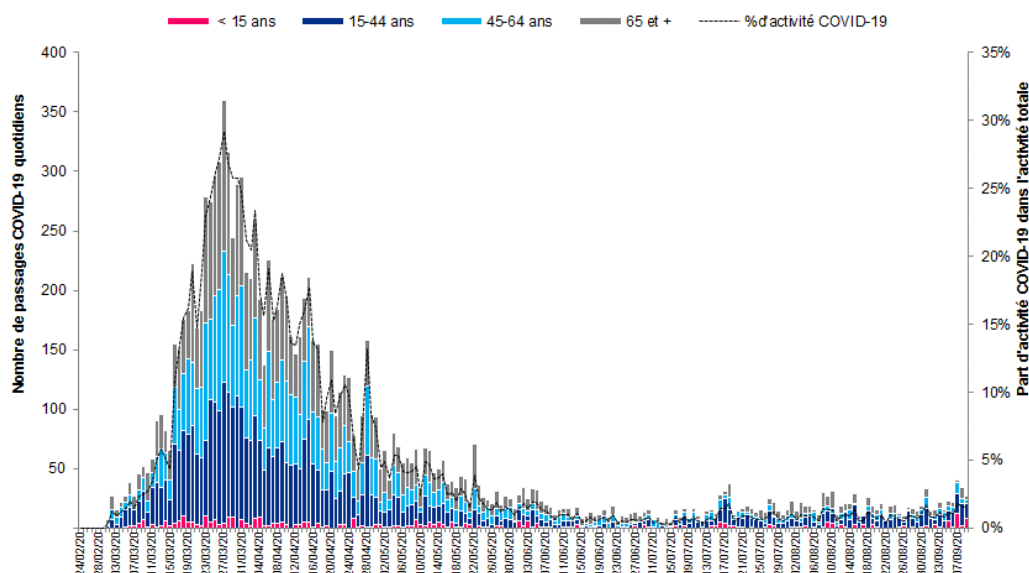
## Surveillance à l'hôpital - Passages aux urgences

- L'activité des services d'urgences pour suspicion de Covid-19 est en moyenne depuis la fin juillet aux alentours de 1 %.
- La majorité des passages concerne les 15-44 ans (33,5%) et les 65 ans et plus (34,4%).

| Figure 8 |

### Nombre quotidien de passages aux urgences et part d'activité (en %) pour suspicion de COVID-19 par classes d'âge

Source : réseau Oscour®, au 10/09/2020 à 11 h



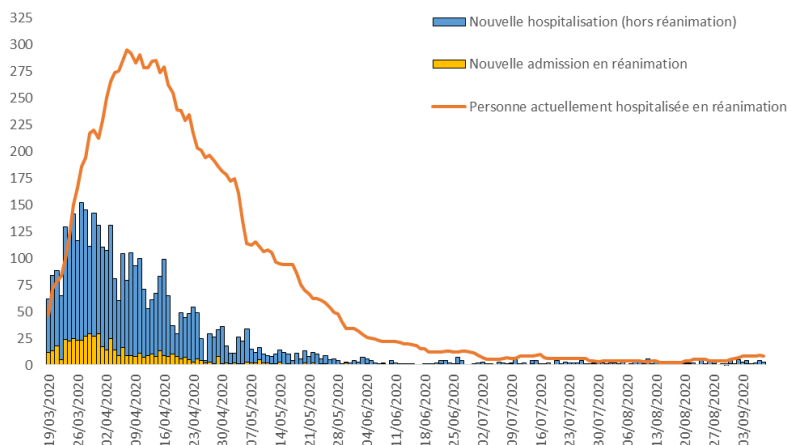
## Surveillance à l'hôpital - Hospitalisations

- Depuis le 01 mars 2020, 4 300 patients ont été hospitalisés en BFC, dont 657 ayant effectué au moins un séjour en réanimation ; 1 066 sont décédés, et 4 132 sont retournés à domicile ;
- Au 09 septembre 2020, 39 sont hospitalisés dont 6 en réanimation
- Sur les 7 derniers jours, il y a eu 17 nouvelles hospitalisations dont 1 en réanimation.

### | Figure 9 |

#### Nombre quotidien de nouvelles hospitalisations (hors réanimation et réanimations) pour COVID-19 et nombre d'admissions en réanimation pour COVID-19

Source : SI-VIC, au 09/09/2020 à 14 h



## Surveillance en établissements sociaux et médico-sociaux

Entre le 01 mars 2020 et le 07 septembre, **424 épisodes** avec un ou plusieurs cas liés au COVID-19 ont été signalés à Santé publique France via l'application disponible sur le portail national des signalements et validés au regard des bilans de clôture.

Parmi eux, 251 épisodes sont survenus en EHPAD. La quasi-totalité des décès en EMS sont survenus en Ehpapd.

*Note : des épisodes, des cas peuvent s'infirmier après obtention des bilans de clôture précisant les résultats des tests*

### | Tableau 2 |

Nombre de signalements en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) de cas COVID-19 et de décès chez les résidents et le personnel rapportés du 01/03 au 31/08 Source : Surveillance dans les ESMS, au 08/09/2020 à 12h

Département	Signalements	Cas parmi les résidents	Décès établissement parmi les résidents	Cas parmi le personnel
Côte-d'Or	51	752	116	390
Doubs	33	805	209	511
Jura	35	372	41	227
Nièvre	12	176	12	68
Haute-Saône	20	225	47	113
Saône-et-Loire	51	501	90	380
Yonne	40	637	64	473
Territoire de Belfort	9	246	70	141
<b>Total région</b>	<b>251</b>	<b>3714</b>	<b>649</b>	<b>2303</b>

## Signalement à visée d'alerte des foyers de transmission (clusters)

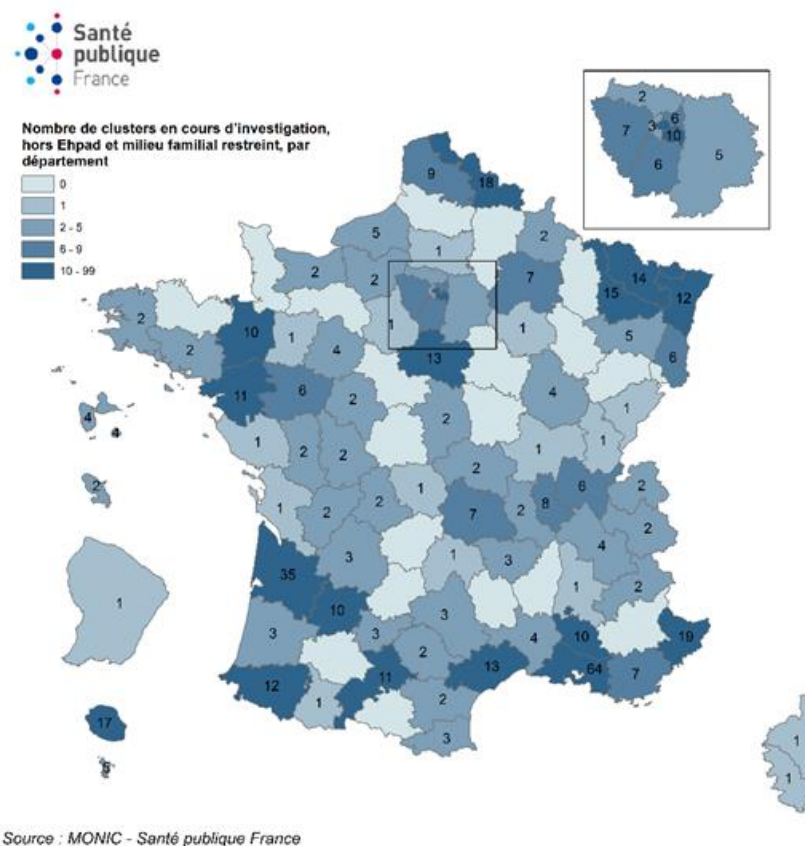
Depuis la levée du confinement, le 11 mai 2020, les ARS en lien avec les cellules régionales de Santé publique France et les partenaires locaux, investiguent les clusters (ou foyers de contamination), selon le guide en vigueur<sup>1</sup>. Le traçage et le dépistage des personnes contacts permettent de contrôler ces foyers. Un cluster est défini par au moins 3 cas confirmés ou probables, dans une période de 7 jours, appartenant à une même communauté ou ayant participé à un même rassemblement de personnes, qu'ils se connaissent ou non. Le SI MONIC (MONitorage des Clusters), développé par Santé publique France, rassemble les données collectées dans le cadre du dispositif de signalement à visée d'alerte. Le bilan épidémiologique des foyers rapportés depuis le 9 mai 2020 est présenté ici, en distinguant les foyers hors Ehpad et milieu familial restreint, et les foyers spécifiquement survenus en Ehpad.

<sup>1</sup> Pour en savoir plus : [Guide pour l'identification et l'investigation de situations de cas groupés de COVID-19](#)

- Au 07 septembre 2020, 502 (31,7%) clusters étaient en cours d'investigation dont 99 (19,7%) en criticité élevée (potentiel de transmission, critères de gravité), 9,9% sont maîtrisés, 58,1% sont clôturés et 0,3% ont impliqué une diffusion communautaire
- Au 07 septembre, en Bourgogne-Franche-Comté, 7 clusters sont en cours d'investigation.

### | Figure 10 |

Répartition des clusters (hors Ehpad et milieu familial restreint) en cours d'investigation par département, inclus entre le 9 mai et le 07 septembre 2020 (N=502) (Source : MONIC)



## | Surveillance renforcée du chikungunya, de la dengue et du virus Zika |

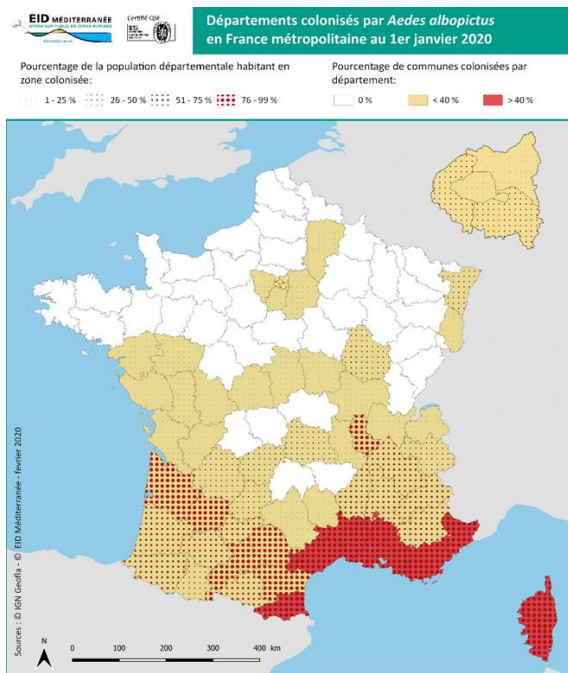
Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, le moustique *Aedes albopictus* (dit « moustique tigre »), vecteur des virus du chikungunya, de la dengue et des infections à virus Zika, est implanté dans 58 départements métropolitains. En Bourgogne-Franche-Comté, il est implanté et actif dans 3 départements : la Côte-d'Or (21) et la Nièvre (58) depuis fin 2018 ; la Saône-et-Loire (71) depuis 2014. Du 1<sup>er</sup> mai au 30 novembre 2020, dans ces départements, une surveillance renforcée du chikungunya, de la dengue et de l'infection à virus Zika est mise en place. Cette surveillance est basée sur :

1. le dispositif de surveillance de la déclaration obligatoire (DO) de ces trois pathologies ;
2. une analyse quotidienne des données des laboratoires Biomnis et Cerba pour identifier les cas qui n'auraient pas été signalés par le système DO.

Le signalement d'un cas entraîne des investigations épidémiologiques et entomologiques le cas échéant.

### | Figure 11 |

Départements colonisés par le vecteur *Aedes albopictus* en France métropolitaine au 1<sup>er</sup> janvier 2020



Du 1<sup>er</sup> mai au 4 septembre 2020, dans les 58 départements métropolitains où la surveillance renforcée est activée (Figure 11), **260 cas importés de dengue, 4 cas importés de chikungunya et 1 cas importé d'infection à virus Zika** ont été confirmés (Tableau 3).

Un cas autochtone de dengue a été identifié dans le département de l'Hérault le 31/07/2020. Les résultats des investigations ont conclu à l'absence de nouveaux cas suspects autochtones parmi les riverains enquêtés. Il s'agissait donc d'un cas isolé.

Un cas autochtone de dengue a également été identifié à Nice (Alpes Maritimes) fin août 2020.

En Bourgogne-Franche-Comté, depuis le 1<sup>er</sup> mai 2020, dans les 3 départements où la surveillance renforcée est activée, **9 cas importés de dengue** ont été confirmés biologiquement. Ces cas revenaient de Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Yemen.

### | Tableau 3 |

Nombre de cas confirmés (importés et autochtones) de dengue, de chikungunya et de Zika, par région de surveillance renforcée, du 1<sup>er</sup> mai au 4 septembre 2020

Régions (N° départements)	Cas confirmés importés			Cas confirmés autochtones		
	Dengue	Chikungunya	Zika	Dengue	Chikungunya	Zika
Grand-Est (67-68)	7	1	0	0	0	0
Nouvelle-Aquitaine (16-17-19-24-33-40-47-64-79-86)	18	0	0	0	0	0
Auvergne-Rhône-Alpes (01-07-26-38-42-63-69-73-74)	37	1	0	0	0	0
<b>Bourgogne-Franche-Comté (21-58-71)</b>	<b>9</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Centre-Val de Loire (18-36)	3	0	0	0	0	0
Corse (2A-2B)	6	0	0	0	0	0
Ile-de-France (75-77-78-91-92-93-94)	74	2	1	0	0	0
Occitanie (09-11-12-30-31-32-34-46-48-65-66-81-82)	44	0	0	1	0	0
Hauts-de-France (02)	0	0	0	0	0	0
Pays-de-la-Loire (44-49-85)	19	0	0	0	0	0
Provence-Alpes-Côte d'Azur (04-05-06-13-83-84)	43	0	0	1	0	0
<b>Total</b>	<b>260</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## | Surveillance renforcée du chikungunya, de la dengue et du virus Zika |

Le circuit de signalement des cas confirmés biologiquement par la déclaration obligatoire (DO) à effectuer par les médecins et les biologistes et ce quel que soit le département de domicile du patient est présenté en figure 12.

La recherche des diagnostics chikungunya, dengue et Zika doit se faire simultanément dans le cadre de la surveillance renforcée, même si le diagnostic est plus orienté vers une des 3 pathologies (Figure 13).

| Figure 12 |

Circuit de signalement des cas de chikungunya, de dengue et de Zika à l'attention des médecins et biologistes


**Signaler le cas à l'ARS sans délai si présence d'un résultat positif**  
En adressant à l'ARS une fiche de DO par tout moyen à votre convenance (téléphone : 0 809 404 900, télécopie : 03 81 65 58 65, courriel : [ars-bfc-alerte@ars.sante.fr](mailto:ars-bfc-alerte@ars.sante.fr))  
 En cas de présence d'IgM isolées, penser à demander un contrôle sérologique distant d'au moins 15 jours du 1<sup>er</sup> prélèvement.
**Mise en place de mesures entomologiques selon contexte**  
Pour un cas autochtone, la confirmation du CNR des arbovirus est indispensable avant d'engager des mesures entomologiques.

| Figure 13 |

Prescriptions d'examen biologiques en fonction de la date de début des signes

	DDS*	J+1	J+2	J+3	J+4	J+5	J+6	J+7	J+8	J+9	J+10	J+11	J+12	J+13	J+14	J+15	...
RT-PCR Sang (chik-dengue-zika)																	
RT-PCR Urine (zika)																	
Sérologie (IgM et IgG) (chik-dengue-zika)																	

\* date de début des signes

Analyse à prescrire



Département Alerte et Crise

Point Focal Régional (PFR) des alertes sanitaires

Tél : 0 809 404 900  
Fax : 03 81 65 58 65  
Courriel : [ars-bfc-alerte@ars.sante.fr](mailto:ars-bfc-alerte@ars.sante.fr)

| Remerciements des partenaires locaux |

Nous remercions nos partenaires de la surveillance locale :

Réseau SurSaUD®, ARS sièges et délégations territoriales, Samu Centre 15, Laboratoires de virologie de Dijon et de Besançon, Services de réanimation de Bourgogne-Franche-Comté et l'ensemble des professionnels de santé qui participent à la surveillance.



Des informations nationales et internationales sont accessibles sur les sites du Ministère chargé de la Santé et des Sports :

<http://social-sante.gouv.fr/>

et de l'Organisation mondiale de la Santé :

<http://www.who.int/fr>

Equipe de la Cellule régionale de Santé publique France en Bourgogne Franche-Comté

Coordonnateur  
Olivier Retel

Epidémiologistes

Sonia Chêne  
François Clinard  
Jeanine Stoll  
Elodie Terrien  
Sabrina Tessier

Assistante

Marilène Ciccardini

Internes de Santé publique

Emmanuel Delmas  
Magali Koczorowski

Renfort Covid-19

Romain Marmorat

Directrice de la publication

Geneviève Chêne,  
Santé publique France

Rédacteurs

L'équipe de la Cellule régionale

Diffusion

Cellule régionale Bourgogne-Franche-Comté  
2, place des Savoirs  
BP 1535 21035 Dijon Cedex  
Tél. : 03 80 41 99 41  
Fax : 03 80 41 99 53  
Courriel : [cre-bfc@santepubliquefrance.fr](mailto:cre-bfc@santepubliquefrance.fr)

Retrouvez-nous sur :

<http://www.santepubliquefrance.fr>